

Le mot du Maire

Chers administrés, chers amis,

Cette année 2015 a débuté avec des changements importants et d'autres vont suivre encore. Certains peuvent être pertinents, d'autres moins...

Il nous appartiendra néanmoins de nous en accommoder afin de poursuivre ensemble la voie que nous avons tracée pour Sollacaro, à savoir la construction d'un développement harmonieux, utile et nécessaire.

J'évoquerai en premier lieu le découpage cantonal qui nous fait passer d'un territoire de 6 à 34 communes (le plus grand de corse du sud !). Cela pourrait faire craindre un manque de disponibilité et donc de suivi de la part du binôme de conseillers départementaux nouvellement élus.

Nous aurons également à désigner au mois de décembre prochain une nouvelle équipe à la tête de la Collectivité Territoriale de Corse avec en filigrane la création d'une collectivité unique aux alentours de 2018. C'est encore une étape importante dans l'évolution institutionnelle et politique de la Corse qui engendrera fatalement des incidences sur le fonctionnement et les possibilités de notre commune, sans parler des transferts obligatoires de certaines compétences (eau, assainissement, urbanisme,...) prévues en 2017 vers les Communautés des Communes ainsi que la redéfinition des territoires de ces mêmes communautés.

Au vu de tout cela, il est, je pense, important d'insister une fois de plus sur la nécessité de faire preuve de solidarité, de rigueur et de conscience citoyenne. Je sais pouvoir compter sur vous pour aller dans ce sens.

En tout cas, pour ce qui concerne l'équipe municipale, soyez sûrs que nous poursuivrons notre tâche avec toujours la même détermination.

J.J.BARTOLI



Cari amministrati, cari amici,

St'annu 2015 hà principiatu incù cambiamenti impurtanti é d'altri chì ani da vena torna.

Certi poni essa apprupriati d'altri menu... Ci toccarà almenu d'accumudaccine da cuntinuà insemi a via chì no avemu traciatu par Suddacarò, à sapé a custruzzioni di un sviluppu armuniosu, utili é nicissariu ;

Mintuaraghju in prima locu a ritagliatura cantunali chì ci faci passà di un tarritoriu di 6 à 34 cumuni (u più maiò di a Corsica suttana!). Quissa quì pudaria fà tema una mancanza di dispunibilità é dunqua di cuntinuu di a parti di u paghju di i cunsigliari dipartimentali novi eletti.

Avaremu dinò à disignà di dicembri chì hà da vena una nova squadra à u capu di a Cullettività Tarritorialia di Corsica cù in sottu intesu a criazzioni di una Cullettività unica in giru à 2018 . Hé dinò una tappa impurtanti in l'evuluzioni istituzionali é pulitica di a Corsica chì purtarà disgraziatementi incidenti à nantu à u funziunamentu é i pussibilità di a noscia cumuna . Senza parlà di i trasferti ubligatori di certi cumpitenzi (acqua, assanamentu, urbanisimu) previsti in 2017 versu i Cumunutà di i cumuni é tira avanti cù a ridifinizioni di i tarritori di sti listessi cumunutà.

Cù tutti st'affari, hé é pensu di primura d'incalcà una volta di più à nantu à a nessecità di fà prova di sulidarità , di rigori é di cuscenza cittadina.A socu chì possu cuntà à nantu à vò par andà in stu sensu ; In tutti i casi, par ciò chì cuncirnegha a squadra municipali, siati assicurati chì nò cuntinuemu a noscia opera cù sempri a listessa diterminazioni

Budget 2015

Les grandes lignes du budget 2015, voté en avril, sont les suivantes :

Budget Général

Les taux communaux des impôts locaux restent inchangés.

La Dotation Globale de l'Etat a baissé de 10 %, nous conduisant à rechercher des économies et à recourir davantage à l'emprunt.

Un emprunt de 150 000 € sera souscrit pour le toit du groupe scolaire ; il n'y aura pas d'incidence sur le taux global d'endettement car d'autres emprunts arrivent à terme en 2015 et 2016.

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèvent à 578 000 €, dont 250 000 € en charges de personnel.

Les projets prévus en investissement s'élèvent à 555 000 € dont :

- Toiture du Groupe : 275 000 €
- Ralentisseurs Sollacaro et Calvese : 91 000€
- Murs de soutènement : 135 000 €
- Divers voirie : 54 000 €

Budget de l'Eau

Le tarif de l'eau reste inchangé en 2015.

Dépenses d'exploitation : 142 000 €,

Projets prévus en investissement :

285 000 € dont :

- Schéma directeur assainissement : 36 000 €
- Modernisation station épuration : 104 000 €
- Protection des forages et captages : 128 000€
- Chloration de l'eau : 17 000 €.

Chronique du premier semestre 2015

Le parking des préaux

Le projet est terminé et le parking est opérationnel.

Les projets en cours

Schéma directeur du réseau d'assainissement

L'entreprise CETA Environnement a été retenue pour cette étude. Les travaux ont débuté en avril et se termineront en septembre. Le

document final sera indispensable pour toute demande de subvention concernant l'évolution du réseau.

Ralentisseurs Sollacaro et Calvese

L'entreprise TransBTP Cesari a été sélectionnée pour la mise en place de ralentisseurs sur Sollacaro et Calvese ; le Maître d'oeuvre est le bureau d'études CETAVIA.

Nous avons décalé le planning de la manière suivante :

- Ralentisseurs à Calvese, en octobre 2015, pour éviter de faire les travaux au cours de la saison touristique,
- Ralentisseurs à Sollacaro en 2016 ; nous espérons que ce projet se fera



en même temps que la rénovation de la traversée de Sollacaro, promise par le Conseil général.

Les Appels d'offres en cours

Assurances

Un appel d'offre a été émis pour l'ensemble des assurances de la Mairie pour les quatre prochaines années. La MAIF a été retenue. Le budget annuel des assurances passera dès 2016 de 22 000 € à 6000 € par an. La différence de 16 000 € viendra améliorer notre capacité d'autofinancement.

Entretien des chemins communaux

Un appel d'offre relatif à l'entretien annuel des chemins communaux a été émis.

Le Lot 1 « Débroussaillage route de Cigala » a été attribué à l'entreprise TransBTP Cesari pour quatre années.

Le lot 2 « Débroussaillage Piatonu – Culumbaja – Confinna » a été attribué à l'entreprise Basi BTP pour quatre années.

Toiture du Groupe scolaire

Un appel d'offre relatif à la dépose et la reconstruction du toit du groupe scolaire (plus de 600 m²) est en cours de dépouillement, avec le concours de l'architecte Paule Marcellesi.

Le projet sera lancé en septembre.

Les principaux avant-projets en attente de financement

La réfection de la Voirie du Tour de Village

La Mairie prépare le dossier, pour une réalisation planifiée en 2016, de la refonte en enrobé de la route du Tour du village.

Nous travaillons sur l'hypothèse de la jonction des deux projets suivants :

- Traversée du village prise en charge par le Département,
- Tour du village (hors traversée) pris en charge par la mairie. Le dossier d'avant-projet pour le Tour du village est finalisé. C'est un projet lourd au plan financier, pour lequel nous avons lancé les recherches de financement :
 - Montant total des travaux : 485 000 € TTC,
 - Etat : 89 000 €, CTC : 89 000 €, CG2A 178 000 €, Commune : 129 000 €.

Rénovation de la station d'Épuration

La modernisation de la station nous conduit à préparer un plan de restauration.

Autres projets en préparation

- Protection des captages des sources de l'eau publique,
- Murs de soutènement sur la route de Saint Roch, de Tabio et du presbytère de Calvese.

Pendant ce temps, à la Communauté des Communes du Taravo...

La CCT, a voté dans le cadre du budget 2015, une augmentation du taux intercommunal des taxes locales qui devrait conduire à une hausse des impôts locaux de l'ordre de 10 % sur 2 ans pour les Sollacarais ; les représentants de Sollacaro se sont abstenus sur ce vote, car les projets justifiant cette augmentation des impôts n'étaient pas définis.

Par ailleurs la CCT, prend désormais en charge, à partir du 1er juin, le ramassage des encombrants sur les plans financier et opérationnel ; la Taxe des Ordures Ménagères restera cependant constante en 2015.

Et aussi nos problèmes au quotidien...

D'incivisme : -les panneaux



Bel exploit ! Et les victimes ne disent rien.... Mais cela a un coût que nous payons tous en tant que contribuables.

- les dépôts des encombrants. Il ya des containers, une déchetterie à Moca, des jours d'enlèvement pour les encombrants (appeler la mairie) !

Ces actes inciviques ont des conséquences graves sur l'environnement. Ayons un comportement responsable pour préserver nos milieux naturels.

- le vol des équipements des ouvriers, les animaux en divagation....
- les travaux ne respectant pas les permis de construire ou n'ayant pas fait pas l'objet d'un dépôt de permis de construire
- Les travaux gênants sur la voie publique...



Et les élus locaux qui s'efforcent d'avancer malgré tout ;
« Engagez vous » qu'ils disaient...

PREVENTION INCENDIE

Renseignez vous à la mairie pour les dates d'emploi du feu (brûlage des déchets)

Le débroussaillage est une nécessité et une obligation de 50m autour des habitations. Il protège l'habitation et évite la propagation de feux accidentels.

Lorsque le feu arrive sur une zone débroussaillée, il diminue en intensité et vous êtes davantage en sécurité dans votre maison. Cela permet de protéger les personnes et les biens et facilite et sécurise la lutte contre les feux.

Pourquoi débroussailler ?

En cas d'incendie, un espace « propre » permet de :

- diminuer la puissance du feu,
- réduire les émissions de gaz et de chaleur,
- faciliter l'intervention des services de lutte et améliorer leur efficacité.

**Se protéger par le débroussaillage,
C'est un geste vital.**



Je ne jette pas mon mégot sur la route

Mon mégot peut se retrouver sur le bas coté de la route où les herbes sèches sont un facteur très probable de départ de feu.

Je ne stationne pas sur les zones herbeuses. Le pot catalytique du véhicule très chaud peut provoquer un incendie.

Le barbecue exige prudence et vigilance. Il est important de disposer d'une arrivée d'eau à proximité.

L'ALIVI et le mouvement Associatif Rural CORSE

1ère partie

Universalisme et Uniformisme

Pour lire l'histoire récente vécue en CORSE pendant ces cinquante dernières années, il semble nécessaire de compléter l'historiographie officielle ou événementialiste, par la relation des faits moins connus, mais plus proches du tissu des réalités quotidiennes des gens du Monde Rural.

Ainsi, parler de l'Alivi dans le mouvement associatif rural CORSE, est un moyen d'éclairer un aspect de l'histoire quotidienne des Corses, et de découvrir tout le contenu et la richesse de la réflexion menée entre les années 1960-1990, par un ensemble de gens, militants impliqués dans le processus du renouveau de la CORSE.

Avant tout, il est cependant nécessaire de se référer au contexte socio-politique national des trente premières années d'après-guerre.

En effet, de 1945 à 1975, année du premier choc pétrolier, ont vu le jour ce que l'on a appelé « les 30 glorieuses », au cours desquelles la nécessité de rééquiper un Pays ravagé par la guerre, a fait mettre en place une politique de ré-industrialisation à marche forcée.

Avec une concurrence internationale qui commençait à voir le jour, s'est alors instauré dans les faits et de manière concrète, l'idée universaliste du « siècle des lumières », à travers une politique socio-économique étatisée et rationalisée, avec un début de concentration des pouvoirs financier et politique.

A partir des années soixante cela eut pour conséquence un exode rural massif, avec ses corollaires :

Une désertification accélérée des campagnes,

Un développement exponentiel de l'urbanisation,

Une industrialisation et une financiarisation de l'agriculture.

se mettaient en place, en somme, les prémices de ce que l'on appelle actuellement la « Mondialisation ».

Cette politique aux succès incontestables, puisque la France avait accédé au rang de puissance mondiale, a eu cependant son revers.

En effet, en allant du particulier à l'universel, sans prendre la précaution de protéger le particulier, celui-ci est entré dans un déclin irréversible.

Ainsi, l'universalisme fondé sur la raison du Siècle des Lumières, s'est-il transformé en un uniformisme quasiment insouciant des différences.

Le droit à la différence

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu l'explosion de MAI 68, avec la prise de conscience des entités locales ou régionales, le droit à la différence, et le refus de se soumettre à un processus égalisateur.

La publication d'un manifeste en forme de libellé par Morvan LEBESQUE, intitulé « Comment peut-on être Persan ? » d'un célèbre auteur du Siècle des Lumières, a synthétisé en quelque sorte, les idées régionalistes qui étaient en train d'éclorre à cette époque.

C'est ainsi, par exemple qu'est né à cette époque le Front Régionaliste Corse (F.R.C.), qui a publié un livre intitulé « Main basse sur Ile », mettant en cause la volonté colonisatrice de la France sur la CORSE.

La différence de la CORSE

En Corse, la conscience d'être un Peuple, d'appartenir à un Territoire et d'avoir une Histoire, s'était déjà manifestée de manière plus ou moins claire, dès le début des années Soixante,

avec la perte des débouchés coloniaux, la périlclitation de l'agriculture traditionnelle et l'arrivée des « PiedsNoirs ».

Un mouvement régionaliste comme celui de l'Action Régionaliste Corse (A.R.C.) est alors apparu, mettant en exergue le sous-développement économique et l'acculturation de la Corse, accusant l'Etat Français de centralisme et de négation des différences. Cette montée en force de régionalisme (A.R.C. et F.R.C.), devenue au fil des ans nationalisme, liée à l'intransigeance française devant des revendications identitaires, a abouti aux événements d'ALERIA en 1975.

Cependant, si ces événements ont constitué la phase paroxysmique la plus connue de la revendication identitaire CORSE, d'autres mouvements, d'autres actions, plus localisés, plus discrets, ont aussi constitué un vecteur extrêmement important, de cette revendication identitaire.



Il s'agit du Mouvement Associatif Rural qui s'est développé depuis les années soixante (création de la CORSICADA, du Centre de Promotion Sociale de CORTE, ...) prolongé tout au long des années 1970, par la création d'autres Associations comme la Rustagja, l'Alivi, A Rinascita di u Vecchju Corti, le Foyer Rural de Bocognano, l'union Régionale des foyers ruraux ,etc

Ce mouvement associatif a été initiateur et porteur d'une réflexion de fond, très Intellectualisée, mais aussi très soucieuse de la mise en pratique de ses idées, et de l'engagement de ses concepteurs sur le terrain.

Ses thèmes favoris étaient la lutte contre la désertification rurale, le développement économique à partir des potentialités et des savoir-faire locaux, le renouveau culturel, avec comme prémice le fait que le facteur culturel était le facteur déclenchant, pour aboutir à ce que l'on appelle aujourd'hui le « Riacquistu ». Il a pratiquement irrigué toute la Corse Rurale pendant plus de vingt ans, presque toutes ces Associations s'étant regroupées dans une Union Régionale, composée au départ de sept membres, pour en avoir, en 1984, plus d'une quarantaine. Pour être un peu plus complet, il faut enfin souligner que tout ce mouvement, toute cette réflexion n'aurait pas été possible, sans l'apport de ce que l'on a appelé les « Néo- Ruraux », qui sont revenus vivre au pays et, dont leur nombre est estimé entre 400 et 500.

A partir de 1984, ce mouvement s'est petit à petit affaibli, disloqué, faute de renouvellement de leur assise sociale, et faute de moyens financiers en particulier. En effet, 1984 a été l'année de transfert de certaines compétences financières à la nouvelle Assemblée de CORSE, dont celles destinées au Mouvement Associatif Rural.

Si l'Etat avait en effet joué correctement son rôle de partenaire financier des Associations, cela n'a plus été le cas de l'Assemblée de CORSE gouvernée par la droite insulaire qui a carrément gelé ce genre de crédits.

Ce revers n'a cependant pas empêché certaines Associations de survivre encore plus ou moins longtemps, tellement elles étaient impliquées, enracinées, dans le processus de renouveau insulaire, et tellement l'action politique traditionnelle laissait un vide, à cause de sa déficience.

Ce fut le cas de l'ALIVI en particulier, dont le parcours a étroitement épousé, si non impulsé, le cours des événements Associatifs Ruraux.

R.M.

Quelques souvenirs

Les Sollacaraises et Sollacarais ont commencé l'année en toute convivialité, en partageant la traditionnelle galette des rois.



Vif succès pour le vide grenier : Des exposants et des visiteurs nombreux , malgré un temps incertain . Une tombola a été organisée avec un lot unique (panier garni gourmand), remporté par Marie Antoinette , originaire de Filitosa

Par un bel après midi , les enfants , ravis , ont chassé les oeufs de Pâques et ont partagé ensuite un goûter avant de repartir avec leur provision d'oeufs en chocolat.



Sollacaro a fêté la musique , dans le centre du village , avec la participation de 3 musiciens talentueux dans une ambiance swing/jazz . Nous avons passé un moment très agréable.....



Infos pratiques

Mairie

Tél. 04 95 74 61 82
Fax 04 95 74 66 20
mairie.sollacaro@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 16h30

Site Internet :
www.mairie-sollacaro.fr

Agence postale

Tél. 04 95 24 77 80

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h00

ADMR

Tél. 04 95 24 38 95

Pompiers

Tél. 18

Bon voyage à l'association

**Avvene e tradizione, qui fait une
escapade à Venise du 28 août au
2 septembre**

Comme chaque année, Filitosa accueillera la foire les 31 juillet, 1er et 2 août pour sa 23^{ème} édition .

Ambiance de fête, promotion des filières agricoles et artisanales en perspective !
80 exposants sont prévus.

Au programme :



- Animations
- Dégustations
- Restauration sur place avec le veau à la broche
- Soirées animées avec Hubert TEMPETE, Mai PESCE et le groupe Alta Rocca

Des dédicaces sont prévues dont celle de Jean Luc Santoni pour son dictionnaire corse.....

**Vivre ensemble
Retrouvons nous pour le
traditionnel apéritif
républicain du 14 juillet**

Les MUVRINI passeront également par Filitosa le samedi 22 août pour un concert sur le champ de foire

BEL ETE A TOUS !